

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 7 décembre 2018

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille dix huit-----

et le 7 décembre

Date de  
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, dans le lieu habituel

29/11/2018

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date  
d'affichage  
29/11/2018

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, MM.  
LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mmes CARRERE Amandine,  
PLOQUIN Cécile, M. CABANNES Pierre, M. CASTAY jean-Marc.  
Excusés : Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, CUZACQ Geneviève, DESPAX  
Nelly, DAL BEN Carine, M. LANSMANT Sébastien.  
Absent : M. LABEYRIE Nicolas.

Mme CARRERE Amandine a été élue secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

Demande dotation de solidarité de l'Etat  
pour remise en état de la voirie de l'Espace Multimédia

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le cadre des évènements  
survenus le 30 mai dernier où la commune a connu des intempéries provoquant des  
dégâts très importants, une déclaration a été transmise auprès des services de l'Etat afin  
d'obtenir une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

En parallèle, un dossier incluant un descriptif et un estimatif du coût des travaux a été  
déposé afin de pouvoir solliciter une subvention permettant la remise en état de la voirie  
de l'Espace Multimédia.

Le Conseil Municipal,

Ouï les explications de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

Décide d'engager les travaux dès que les autorisations nécessaires seront accordées,  
Sollicite une subvention auprès de l'état,

Arrête le plan de financement ci-dessous :

* Montant H T	3 670.00 €
* Dotation de Solidarité de l'Etat 80%	2 936.00 €
* Autofinancement	734.00 €

Fait à MONTREAL le 7 décembre 2018.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.



